

25 novembre 2016

Port La Baule-Le Pouliguen. Un emplacement pour les multicoques



Les catamarans pourront désormais s'amarrer en face, côté Pouliguen.

L'association des plaisanciers du port de La Baule et du Pouliguen vient de l'apprendre : « C'est un scoop ! Il est instauré, pour 2017, qu'en fonction des demandes, des emplacements seraient disponibles pour tous les multicoques sur le ponton N, devant la promenade du Pouliguen », annonce le secrétaire de l'association, Alain Janau.

"Jusqu'ici, le Pouliguen n'était pas à même de recevoir ces multicoques"», souligne Alain Janau. Cette ouverture aux multicoques répondrait à une demande qui ne fait qu'augmenter. « Nous sommes contents, parce que cela prouve que c'est un port qui vit », ajoute Alain Janau.

Auparavant, les catamarans et les trimarans ne s'amarrèrent que sur le ponton des visiteurs, devant la capitainerie. Une occupation importante, puisqu'ils prenaient la place de 4 à 6 bateaux.